AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET PERTINENT DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION « LE PRINTEMPS AU JARDIN »
Création d'un espace de ventes, d'un espace de restauration
Parc de La Navale – Ville de la Seyne sur Mer
(Article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)

La Commune de la Seyne sur Mer, dans le cadre de la manifestation **«Le printemps au jardin»**, du samedi 27 avril 2024 sur le parc de la navale, souhaite proposer aux nombreux visiteurs attendus, un marché sur la thématique des plants, semis, arbustes, arbres, graines, outillage de jardins, mobiliers de jardins, barbecue, four à pizza etc … et un espace de restauration**.**

Compte tenu de la courte durée de l'occupation (1 journée) la Commune procède par la présente, conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) à une publicité préalable à la délivrance de titre d'occupation du domaine public, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent et à informer les candidats potentiels sur les conditions générales d'attribution.

Les caractéristiques principales de l'occupation sont décrites ci-dessous :

Création d'un espace de restauration rapide	
Organisme public gestionnaire	Ville de la Seyne sur Mer – Pôle Valorisation & Rayonnement de la Ville Hôtel de Ville 20 Quai Saturnin Fabre – CS 60226 83500 LA SEYNE SUR MER
Renseignements	04 94 06 96 06
Titre d'occupation envisagé	Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public (en application l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)
Lieu / surface à occuper	Parc de la navale – La Seyne sur Mer (2500,00m²)
Durée	**Les candidats retenus seront autorisés à occuper le domaine public le samedi 27 avril 2024 de 9h00 à 18h00 (ouverture au public)** Accès de 7h00 à 8h30 pour la mise en place Accès de 18h00 à 19h00 pour le remballage
Projet	**Salon du printemps** **Marché :** Type : stand Producteurs ou revendeurs **Activités recherchées :** Plants de légumes, de fruits, de graines et autres articles dédiés au potager Plants de fleurs, bulbes, massifs, arbres, articles décoration de jardin Mobilier de jardin, barbecues/planchas, luminaires pour extérieurs, piscines, spas, livres botaniques Outillage, accessoires de jardin, jeux de plein air • Les candidats devront proposer des produits variés, originaux, de qualité avec des tarifs variés • Occuper la surface définie de façon harmonieuse • Apporter une attention particulière à la présentation du stand • Créer une ambiance conviviale Accès possible à l'électricité et à un point d'eau. **Espace restauration :**

	Type : Food truck, remorque, triporteur ou stand **Activités recherchées** : Restauration traditionnelle (sauf sandwich), restauration du monde, burgers, salades, crêpes, gaufres, glaces, beignets, boissons, barbe à papa, boissons chaudes et froides, soda, bières et vins. • Les candidats devront proposer des produits variés, originaux, de qualité avec des tarifs variés • Utiliser des couverts et contenants recyclables et biodégradables • Effectuer le tri sélectif • Les candidats devront s'assurer de protéger le sol de toutes projections de liquides gras type huile de friture, huile moteur (véhicule)
Redevance	Conformément à la décision DEC_24_008 du 22 janvier 2024, les occupants devront s'acquitter d'une redevance d'occupation du domaine public, comme suit : III. 2. 1 – Manifestation commerciale type foires et salons – 2,00 € le m² par jour III. 3. 20 - Manifestation commerciale type foires et salons <u>organisées par les associations</u> – 1,00 € le m² par jour
La manifestation d'intérêt pertinent devra comporter :	**Salon du printemps** **<u>1 - Un descriptif détaillé de l'offre commerciale</u>** • Noms des variétés, espèces • Fourchette de prix • Photo du stand • Tout document utile présentant l'activité du candidat (photos produits, flyers) **<u>2 – Les documents professionnels</u>** • Fournir un Extrait Kbis, CMA, avis de situation INSEE, attestation d'assurance en cours de validité • Pour les associations : statuts, parution au JO, avis de situation INSEE, constitution du bureau, CNI (recto-verso) du président, attestation d'assurance en cours de validité • Fournir le formulaire d'inscription dûment rempli • Fiche tiers (après validation de la candidature) **3 - L'occupation** • Préciser les besoins en électricité (puissances) et le matériel utilisé • La surface d'occupation souhaitée (Longueur x largeur) **Espace restauration** **<u>1 - Un descriptif détaillé de l'offre commerciale</u>** • Présentation des offres de restauration (carte) • Présentation des offres de boissons (chaudes et froides) • Fourchette de prix • Photo du Food truck, remorque, triporteur ou stand • Tout document utile présentant l'activité du candidat (photos produits, flyers …) **<u>2 – Les documents professionnels</u>** • Fournir un Extrait Kbis et/ou CMA, avis de situation INSEE, attestation d'assurance en cours de validité • Fournir la licence pour la vente de boissons alcoolisées • Fournir le formulaire d'inscription dûment rempli • Fiche tiers (après validation de la candidature)

	<u>3 - L'occupation</u> • Préciser les besoins en électricité (puissances) • La surface d'occupation souhaitée (longueur x largeur)
Déroulement de la procédure	Toute personne intéressée est invitée à manifester son intérêt auprès du Pôle Valorisation et Rayonnement de la Ville en envoyant sa candidature accompagnée des pièces demandées : **<u>Par courrier</u>** : à l'adresse indiquée ci-dessus **OU** **<u>Par mail</u>** à l'adresse suivante : laurence.feraud@la-seyne.fr / philippe.libbra@la-seyne.fr **Les candidatures sont à adresser avant le vendredi 22 mars 2024 à 16h00.**
Conditions d'attribution	Les offres reçues seront appréciées au regard des critères suivants : 1. Respect des activités recherchées 2. Qualité et originalité des produits proposés 3. Fourchette de tarif étendu 4. Organisation permettant d'assurer des quantités suffisantes pour faire face à la demande 5. Présentation du stand